Attestation Règlement Intérieur

En tant qu'usager de LabBoîte, j'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et m'engage par la présente à le respecter.

Je m'engage notamment à respecter scrupuleusement les points concernant la sécurité, le comportement et la contribution.

Je m'engage à :

- Respecter le règlement intérieur, les espaces, le matériel utilisé et les personnes présentes, dans l'esprit d'ouverture et de partage décrit dans la charte des FabLabs, ainsi que dans la charte du réseau des fablabs CY ;
- M'inscrire dans une dynamique bienveillante et collaborative qui se concrétise en documentant ses projets et/ou en contribuant à la vie de ces tiers-lieux par l'animation d'ateliers, le partage de compétences ou toute autre action bénévole sanctionnée par les fabmanagers.
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- À n'utiliser uniquement que les machines sur lesquelles j'ai préalablement été formé·e par les fabmanagers lors des initiations ou dont je connais l'utilisation et les règles de sécurité (évaluation faite au préalable par un fabmanager)
- À respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et d'utilisation telles que présentées par les fabmanagers et affichées dans le lab.

l'ai pris connaissance du fait que :

- Il n'est toléré aucun comportement discriminant ou oppressif;
- Aucune activité de promotion ou de vente de biens ou services ne pourra y avoir lieu (à l'exception d'événements préalablement concertés et organisés avec les fabmanager·euses et structures partenaires)
- L'équipe a un droit de regard et d'information quant à toute activité se déroulant dans le fablab, quels que soient les moyens et les espaces utilisés
- Le port de chaussures fermées est obligatoire;
- Les vêtements amples, écharpes, gourmettes, chaînettes et les objets pendants sont à proscrire lors de l'utilisation des machines ;
- Les cheveux (et barbes) longs devront être attachés ;
- Le port d'Équipements de Protection Individuels (EPI) est obligatoire pour certaines machines;
- Les animaux sont interdits dans l'enceinte de la structure ; Et m'engage à respecter ces termes.

En cas de manquement à ces engagements, les responsables de structure peuvent interdire l'accès aux machines et matériels aux contrevenant.es pour une durée déterminée. Un manquement grave peut conduire à l'exclusion immédiate.

Nom et prénom(s) du.de la contributeur·rice :		
Date et Signature :		



